

# HONORAIRES DURET IMMOBILIER D'ENTREPRISE

(applicables à compter du 01/02/2024)

#### **VENTE**

## Immobilier ancien (honoraires à charge acquéreur - y compris vente du bien sous la forme de parts de société)

Prix net vendeur	Pourcentage d'honoraires en HT du net vendeur	Pourcentage d'honoraires en TTC* du net vendeur
Jusqu'à 149 999 €	10 %	12 %
De 150 000 à 299 999 €	8 %	9,6 %
De 300 000 à 599 999 €	7 %	8,4 %
De 600 000 à 999 999 €	6 %	7,2 %
À partir de 1 000 000 €	5 %	6 %

Terrain à vocation professionnelle (honoraires à charge acquéreur)

12 % HT du net vendeur + TVA\*

#### **LOCATION**

### Bail commercial (honoraires à charge du preneur)

- $\cdot$  26 % HT du loyer annuel hors taxe, hors charge
- · Frais de rédaction de bail (1 mois de loyer dans la limite de 1 000 € HT)
- · Réalisation de l'état des lieux (dans le cadre d'une simple rédaction de bail) : 50 € HT / heure

#### Fonds de commerce et droit au bail

- · 10 % du prix de cession
- · 8 % HT de la 1ère période triennale (pour les cessions d'un montant inférieur à 50 000 €)

#### **GESTION LOCATIVE**

5 % HT du quittancement\*\* + TVA\* à la charge exclusive du bailleur

\*TVA de 20% susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale \*\* Quittancement = Loyer + Provisions